



INFORMER - IMPLIQUER - INTERESSER

Festival d'humour 2024

8^e édition

D'JAL fait rire Villieu



Edito

Vous allez retrouver dans ce numéro, le résumé d'une partie des animations réalisées sur la commune durant ces derniers mois.



Éric BEAUFORT
Maire

Concernant l'avancée des différents projets, la mise en séparatif du réseau, dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, se poursuit à Loyes. Les travaux sont désormais dans le secteur de la rue Royale, avec la mise en place de tronçons interdits à la circulation, le temps des travaux. Nous remercions les riverains pour leur patience car le site est très contraint. Sur ce secteur, nous travaillons avec la société Intégra, sur l'aménagement de la voirie, postérieurement aux travaux engagés. Le projet sera présenté début 2025, qui sera aussi l'année de la mise en œuvre du projet. Les habitants pourront dès lors retrouver toute leur quiétude, dans un environnement de circulation apaisé et de nouveaux aménagements adaptés et intégrés au site.

Concernant le chemin de la Masse, le projet de rénovation est lancé avec l'enfouissement, déjà réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). La consultation des entreprises est en cours pour la réfection de la voirie, la création de zones de stationnements, la mise en place d'un mode doux, de systèmes de ralentissement. Les travaux seront réalisés en 2025.

Pour les bâtiments, le projet de l'extension du groupe scolaire et périscolaire du Toison se poursuit avec le bureau d'études AUM, avec le lancement des consultations des entreprises, en janvier 2025, pour un début de travaux au printemps. Nous tiendrons, bien évidemment, les parents d'élèves informés des dispositions prises pour l'entrée et la sortie des élèves durant toute la durée du chantier.

Les entreprises choisies, les élus des différentes commissions et les employés municipaux, se sont particulièrement investis dans ces beaux projets structurants.

Afin de s'informer et d'échanger entre élus, deux délégations du conseil municipal ont participé au congrès des maires de l'Ain, à Bourg en Bresse, le 18 octobre et au congrès national de l'association des maires de France, les 19, 20 et 21 novembre, à Paris. Ces rendez-vous permettent aux élus d'obtenir un maximum d'informations et d'expériences pour être plus efficaces dans la gestion des projets communaux.

À bientôt.

80^e anniversaire de la Bataille du Pont de Chazey



Pour cet anniversaire, la cérémonie recevait une délégation américaine, spécialement déplacée pour cette matinée.

La commémoration a débuté à 11 heures avec la remise de la Croix du combattant à monsieur Patrick DUCHANNOIS et la lecture de ses états signalétiques et de services par le maire de Villieu Loyes Mollon.

Puis vint l'heure des discours, du dépôt de gerbe, l'honneur aux morts et la Marseillaise jouée par un orchestre et interprétée par une chorale.



Remercions pour leur présence :

M. Romain DAUBIÉ - Député

M. Alexandre NANCHI - Conseiller régional Auvergne / RA

Mme Élisabeth ROCHE - Conseillère départementale

M. Jean-Louis GUYADER - Président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

Mme Florence GHERARDI - Directrice de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG)

M. Jean-Paul APAYA - Président des Anciens Combattants

Mme Claire ANDRÉ - Maire de Chazey sur Ain

M. Jean-Luc RAMEL - Maire de Meximieux

M. Éric BEAUFORT - Maire de Villieu Loyes Mollon

Les élèves de CM2 à Walibi

Le 26 juin 2024, le Sou des écoles de Villieu Loyes Mollon, a emmené 45 élèves de CM2 au parc Walibi, en récompense de leur bon travail durant l'année scolaire.

Transportés par les bus Faure, ils ont passé la journée dans le parc, pour leur plus grand bonheur !

Tous les enfants ont profité des attractions, en fonction de leurs envies et aussi un peu de leur peur. Rivière sauvage/canadienne, Rollercoaster, Totem, Marmite et bien d'autres encore, dont la toute dernière attraction proposée pour le 45^e anniversaire du parc : MAHUKA, un "grand huit" unique en France.



Une journée extrascolaire formidable, où tous les enfants se sont amusés ensemble. Le Sou a offert un granité en fin de journée, en récompense pour leur comportement exemplaire. Nous remercions également les parents accompagnateurs qui ont contribué au bon déroulement de cette journée !

Passation de commandement de la 4^e CMC

Le mardi 28 mai 2024 avait lieu une cérémonie militaire de passation de commandement, au sein de la 4^e compagnie médico-mhirurgicale du Régiment médical, dans le parc du château de Loyes.

Une cérémonie de passation de commandement entre le capitaine Matthieu, quittant son temps de commandement, après deux années passées à la tête de la 4^e compagnie et le capitaine Guillaume, prenant pour les deux années à venir la tête de la compagnie.



Une très belle cérémonie qui avait lieu au château de Villieu Loyes Mollon. Un moment toujours particulier pour les deux capitaines, l'un qui quitte sa compagnie et l'autre qui va devoir lui succéder. La remise du fanion est un moment rempli d'émotions et de souvenirs.



Dans un premier temps, remercions le propriétaire des lieux, sans qui la cérémonie n'aurait pas eu le même impact.

Et dans un second temps, le village de Villieu Loyes Mollon, avec qui la 4^e CMC a signé une convention d'échange.

Les deux entités se retrouvent assez régulièrement pour de nombreuses activités ou commémorations, formation de secouristes dans les écoles et bien sûr les cérémonies du 8 mai et 11 novembre.



8^e Festival d'humour de Villieu Loyes Mollon

Organisé comme chaque année par le Comité des fêtes de Villieu Loyes Mollon et ACPROD production

Le concours

Cette année, 8 candidats se sont présentés



Bô Gaultier de Kermoal



Charlène Litaize



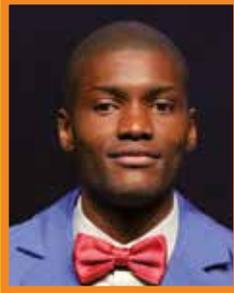
Michel Bernini



Mulay Belkhayat



Caroline Seba



Jocerand Makila



Françoise Novat



Nicolas Geoffroy

Bravo à ces huit jeunes artistes qui sont venus jusque chez nous pour nous faire rire.

Chacun avec sa personnalité et son talent s'est présenté devant plus de 300 spectateurs, venus les découvrir, les encourager et rire.

Mais comme dans tout concours, seuls quelques-uns sont gagnants, mais tous méritent le succès, alors souhaitons-leur bonne chance et de faire carrière dans l'humour.

Les gagnants sont !



Au centre Caroline : 1^{er} prix du jury et 1^{er} prix du public
Elle gagne son passage chez le partenaire du festival Le Carioca ainsi que la première partie de D'jal le lendemain

À gauche Charlène : 2^e prix du jury

À droite Michel : 3^e prix du jury



 **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
Serge **JUENET**
Electricien depuis 1980
INDUSTRIE - VILLAS NEUF et RÉNOVATION
Didier Juenet
640 rue neuve
01800 RIGNIEUX-LE-FRANC
www.juenet-electricite.com
04.74.61.35.14
sari.juenet.serge@gmail.com

TEC TRUCHON
ELECTRICITÉ CLIMATISATION
truchon.electricite@gmail.com - 01800 VILLIEU LOYES MOLLON
Robin Truchon
06 71 67 81 93

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION



LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES ET LES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES ACTUALISES DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION ET LA PRISE EN COMPTE DES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES (ETAT, SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE, CHAMBRE D'AGRICULTURE, ETC...)

Réunion publique n°4
Mardi 17 décembre 2024
A 19H30 au Centre INNOVANCE

Venez nombreux!

-Mieux encadrer la qualité des projets d'aménagement et de construction tout en accueillant des logements abordables, des emplois, des services et des activités de loisirs
-Préserver les milieux naturels, la ressource en eau et construire un territoire résilient face au changement climatique



PARTICIPEZ A LA REVISION DU PLU!

MAIRIE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON

95, avenue Charles de Gaulle

01 800 VILLIEU-LOYES-MOLLON

Tél : 04 74 61 04 60

Site Internet : <https://www.mairievlm.fr/>

LE NOUVEAU PROJET DE PLU

Dotée d'un document d'urbanisme ancien, approuvé en 2004, la municipalité de Villieu-Loyes-Mollon révisé son Plan Local d'Urbanisme.

Un nouveau projet d'arrêt du PLU

Un premier arrêt du PLU par le conseil municipal le 12 juillet 2023 a dû être retiré afin d'intégrer au PLU la carte des aléas naturels de la Côtière de l'Ain. Celle-ci identifie l'ensemble des aléas naturels connus (inondations, inondations en pied de versant, remontée de nappe, glissements de terrain...) et elle les hiérarchise en tenant compte de leur niveau d'intensité. L'intégration de la carte des aléas dans le règlement du PLU s'est faite sur la base des règles et des éléments de doctrine fournis par l'Etat.

Les grandes lignes du projet maintenues et consolidées

Le premier projet d'arrêt du PLU avait été retravaillé suite à la concertation organisée avec trois réunions publiques et des nombreuses contributions au registre (63 remarques et 78 courriers et mails). A cette fin, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation au nord de Mollon avait été adaptée et certains ajustements avaient été apportés aux périmètres et aux principes de liaisons des autres Orientations d'Aménagement et de Programmation. Les demandes de constructibilité, nombreuses, ont toutes été étudiées et les requérants pourront également faire leur demande auprès du commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique du PLU.

→ Les grandes lignes du projet :

Un rythme modéré de 350 logements en 12 ans (2024-2035) : ce rythme est cohérent avec celui prévu par le Programme Local de l'Habitat de la Plaine de l'Ain (28 logements par an) et il est plus modéré que le rythme passé (32 logements par an entre 2012 et 2021).

Une offre de logements diversifiée et accessible à tous : le PLU permet la création de logements diversifiés, dans leur forme (individuel, collectif) et dans leur mode d'accès (accession, location), bien orientés pour valoriser la qualité énergétique et respectant l'intimité de l'espace de vie (règles de prospect et de volumétrie renforcées). Les logements seront en grande majorité proches des commerces et services du centre de Villieu. La commune poursuit par ailleurs son programme de création de logements sociaux engagé depuis plusieurs années.

Une commune engagée dans la dynamique économique et touristique du Sud de l'Ain : la communauté de communes porte un projet d'extension de la zone économique de la Masse de l'ordre de 3 hectares. Le PLU prévoit également de renforcer son attractivité pour les visiteurs en développant les activités de loisirs aux abords de l'Ain et en valorisant les abords du Toison.

Un des premiers territoires du Sud de l'Ain engagé dans la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette pour 2050 : le PLU prévoit une modération de la consommation des espaces agricoles et naturels par l'urbanisation par rapport aux décennies précédentes. Ainsi, près de 63 hectares de surfaces inscrites en zones d'urbanisation du précédent PLU sont restituées à l'agriculture et aux espaces naturels.

Un ensemble de dispositions favorables à la préservation et à la restauration des milieux naturels et du patrimoine rural : le PLU instaure le dispositif du coefficient de biotope et une trame verte et piétonne au sein des espaces urbanisés. Il prévoit la préservation des grandes entités agro-naturelles (plaine de l'Ain, plateau, coteaux) et la protection renforcée du petit patrimoine bâti et des milieux

naturels remarquables (zones humides, pelouses sèches etc...). La commune doit toutefois prendre en compte le projet du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise.

La ressource en eau, une richesse majeure du territoire et un enjeu pour l'avenir : le PLU instaure les périmètres de protection des captages de Villieu et de Mollon et préserve l'espace stratégique pour la ressource situé à l'extrémité Sud du territoire (secteur de Buchin). La commune établit en parallèle du PLU un nouveau zonage d'assainissement pour poursuivre l'amélioration des réseaux, développer la gestion des eaux pluviales à la parcelle et favoriser la récupération des eaux de pluie.

L'ARCHITECTURE DU PLU

LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES DEBATTU PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 26 NOVEMBRE 2024

Orientations d'Aménagement et de Programmation Trame Verte et Bleue
pour préserver les milieux naturels

Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorisées
pour encadrer les conditions d'aménagement

Les zones principales du PLU

Zone UA : tissus bâtis anciens.
Préserver les tissus villageois et les espaces de jardins.

Zone UB : renouvellement urbain proximité du centre de Villieu. *Création de logements, de commerces et d'espaces verts*

Zone UC : tissus pavillonnaires.
Renforcement des règles de prospect pour mieux encadrer les divisions de jardins

Zone UE : équipements publics.
Développement du site des Ecoles et de la salle Innovance

Zone UI : zone économique. *Zone intercommunale La Masse*

Zone UL : zone de loisirs. *Sites de commerces et de tourisme à La Masse et Pont de Chazey*

Zone 1AU : sites d'urbanisation à équiper - *site Akwell, Terres Pollet, Maisonnette Clos des Colombes, Janivon, Nord Mollon*

Zone A : zone agricole

Zone N : zone naturelle.

Les prescriptions particulières principales du PLU

Emplacements réservés pour équipements : *pour plus de la moitié en faveur des modes doux.*

Servitudes particulières : *pour le logement social ; pour préserver les locaux commerciaux du centre ; limitation des divisions de logements*

Protections : *éléments du paysage ou du patrimoine repérés pour des motifs paysagers, architecturaux ou environnementaux*

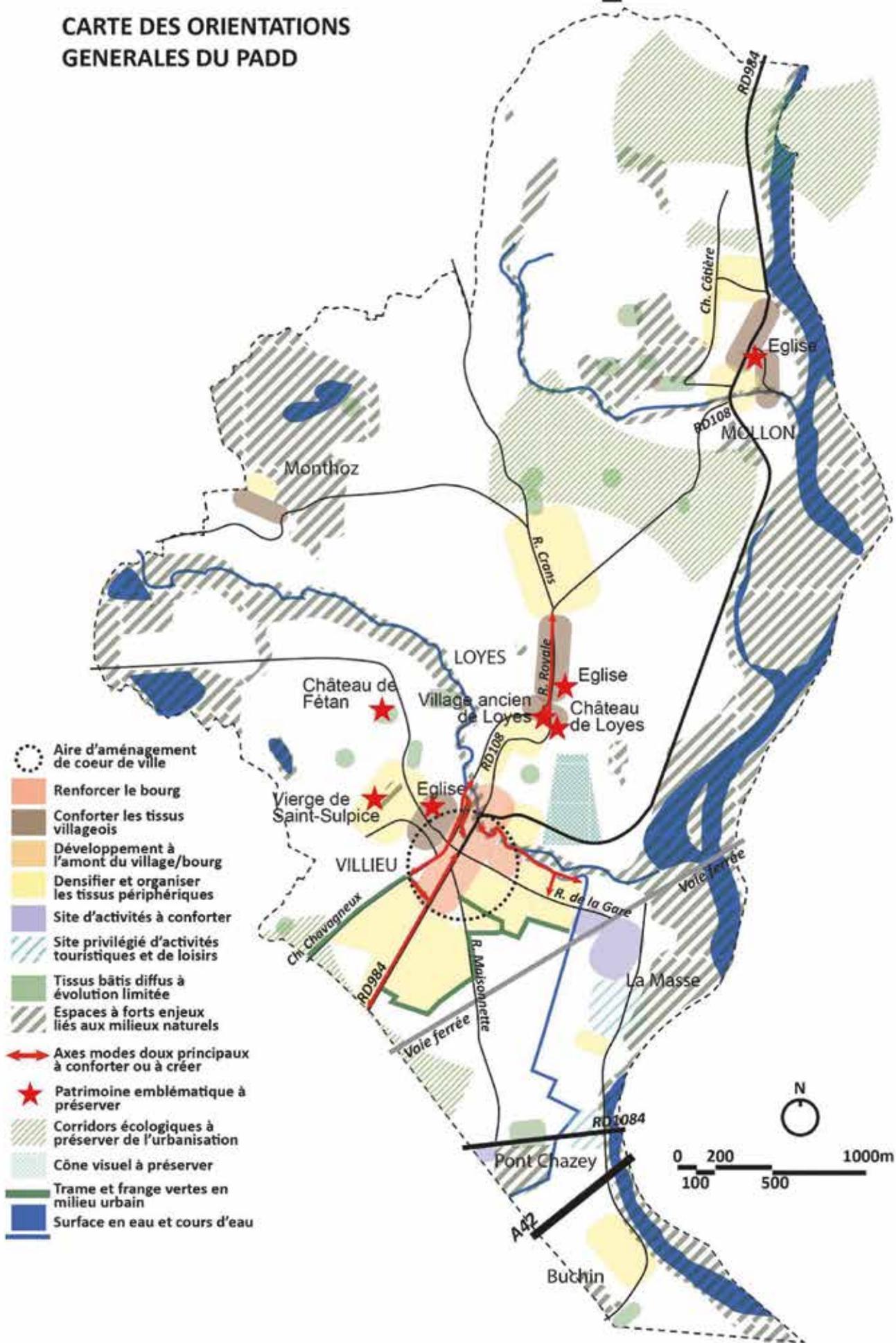
Prise en compte des risques et des nuisances : *zones d'isolement acoustique, de risques*

LA CONCERTATION DU PLU : REUNION PUBLIQUE LE 17 DECEMBRE 2024 A 19h30 AU CENTRE INNOVANCE

Egalement : possibilité d'écrire au Maire, de porter toutes remarques et observations sur un registre ouvert en mairie, de consulter la page PLU du site internet.

CARTE DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PADD

0 200 500



La gagnante



Caroline SEBA est une jeune artiste parisienne de 33 ans, originaire des Yvelines. Ce sont les huit ans qu'elle passe au Club Med en tant qu'animatrice qui vont lui confirmer son envie de devenir humoriste. Elle se lance alors corps et âme dans ce métier si difficile du rire et affine son talent dans différents cabarets comme le fameux Café de la Gare, le Théâtre du Marais, l'Apollo théâtre, Divine comédie. Aujourd'hui elle compte déjà plus de 50 scènes et présente actuellement son nouveau spectacle d'une heure trente : "La vie n'est pas un long film tranquille".

Soirée D'JAL



Une soirée riche en éclats de rires !

D'jal est un humoriste connu et reconnu depuis son premier personnage "Le portugais" qui a fait son succès.

Au centre Innovance, il a conquis le public de près de 600 personnes en les embarquant dans son univers de personnages hétéroclites, dont les moqueries qu'ils prodiguent avec tellement d'humour qu'elles ne suscitent que des rires respectueux.

Un moment agréable qui fait du bien.



Soirée théâtre

"L'amour vache est-il végétarien ?"

Voilà la question que nous posent Terry Cometti et sa partenaire Cédrine Chevalier, dans cette comédie drôle et entraînante, rythmée par des intermèdes chantés par les deux comédiens.

Une soirée distrayante, pleine de rire et de bonne humeur.



Benjamin
COLLINET

01800 VILLIEU

06 18 94 70 91

BCETP
terrassément - vrd
enrobés designs



"Les Écureuils" en balade

Pour clore cet été quelque peu variable à propos du temps, nous avons fait deux sorties intéressantes.

La première à l'Abbaye de Hautecombe et la seconde à la ferme de Saint Cyr de Menthon.

Nous nous dirigeons alors, fin juin, sur Ambérieu. Puis, nous empruntons une route étroite et sinueuse aux villages tristes. Cette vallée, autrefois industrielle, a perdu tout attrait.

Seules les rives de l'Albarine égaient par leur flore multicolore : superbes hémérocalles jaunes, fleurs de mauve et sédums blancs. La Cluse des Hospitaliers offre une ouverture sur un bassin aux cultures de céréales et de vignes.



Arrivées à l'Abbaye, installation devant la façade de celle-ci pour un léger pique-nique. Elle est la nécropole de la Maison de Savoie. Un laïc nous informe sur l'histoire du lieu : construite sous l'ordre des Cisterciens au XII^e, elle fut restaurée au XIX^e.

Cela permet l'élévation de 7 statues de marbre représentant les vertus catholiques, (les 4 vertus cardinales de la Prudence, la



Justice, la Force, la Tempérance ; et les 3 vertus théologales de la Foi, l'Espérance, et la Charité).

Nous pénétrons à l'intérieur et y trouvons, de part et d'autre, les tombeaux des premiers Ducs. Passé le portique de colonnes torsées, nous découvrons deux statues de marbre de Carrare.

À droite, celle de Félix de Savoie avec ses attributs de pouvoir et à gauche, celle de son épouse assez étonnante, visage rayonnant tourné vers un enfant richement vêtu ; elle détourne son regard de la statue d'un enfant dépenaillé auquel on fait l'aumône.

Certains tombeaux et cénotaphes de chaque côté des déambulateurs nous accompagnent. La nef gothique de style troubadour nous étonne par sa structure ouvragée et légère.

Nous sortons, éblouis par un superbe soleil.

Puis pour certaines, direction la grange batelière qui présente une exposition temporaire sur la fluctuation des frontières entre la France, le Piémont et l'Empire, depuis l'occupation romaine.

Nous découvrons à présent : histoire du commerce à travers les Alpes, contrebande avec Mandrin, colporteurs bienvenus dans les villages de montagne, ainsi que l'intervention du Duc de Biron avec Henri IV, en 1601, qui conclut, à Loyes, l'annexion de la Savoie, du Bugey et des Dombes.

Cette grange et l'Abbaye sont construites en bordure du lac du Bourget. Cela évoque les quelques vers d'un célèbre poème d'Alphonse de Lamartine : "Le Lac" dans lequel il exprime son désespoir d'avoir perdu son grand amour.

"Ô lac ! rochers muets, grottes, forêts obscures, vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir, gardez de cette nuit, gardez belle nature ! Au moins le souvenir."

La seconde balade est à la ferme des Planons.

Nous sommes en compagnie de pensionnaires du foyer logement "Le Jardin de Monal" de Chazey sur Ain.

Arrivées quelque peu en retard, nous sommes directement introduites dans le grand bâtiment d'habitation précédé de sa superbe galerie.



La pièce commune, meublée autour de sa cheminée sarrasine : grande table en chêne et ses bancs, échelle à pain, lit adulte, lit d'enfant "youpala", armoires bressanes sculptées. Puis nous pénétrons dans une étroite pièce, où sont rangés les ustensiles de cuisine de l'époque, baratte, immense bassine de cuivre qui sert à cuire le "paria".

Ce qu'il y a de remarquable, c'est cette vie en autarcie, dans cette immense ferme, dont les bâtiments disposés en carré font que tout est fonctionnel, ainsi que son superbe puits au centre.

Rien ne se jette, tout est récupéré pour un second usage. On y tissait le chanvre, on lavait les draps dans des cuves de bois, auxquelles on ajoutait les cendres de frêne pour les blanchir.

Cuisson du pain une fois par semaine, nourriture essentiellement à base de maïs "la gaude" et des produits du jardin et du verger.

Après un pique-nique en compagnie de nos nouvelles connaissances de Chazey, nous finissons la visite par l'exposition temporaire. Dans diverses vitrines : merveilles des émaux de Bresse, coffres noirs à cheminée, chemin de sabots du plus petit au plus grand, décorés, travaillés, sculptés, vernis.

Après un retour tranquille, on nous propose de nous retrouver pour un goûter à Villieu, ainsi qu'une activité ludique. Excellente idée !

Pourquoi ne pas prolonger ces rencontres dans le temps ?

**HORIZON VERT**
Conception, création et entretien d'espaces verts
Bastien NUGIER
06 22 56 67 65
Paysage et Maintenance Paysages
Conception, création et entretien d'espaces verts

**BUSIRIS**
Génie Services
ELECTRICIENS
Dépannage - Installation
Travaux - Conseils
06 52 73 29 19
www.busiris.net
contact@busiris.net


Félicitations aux gagnantes : Les résidentes des "Écureuils"

Comme chaque année, l'Office de tourisme de Meximieux organisait, en juin dernier, le traditionnel concours du Printemps des Poètes.

C'est avec confiance, que les résidentes du foyer logements "Les Écureuils" de Villieu Loyes Mollon ont proposé deux textes de leur composition, pour participer à ce concours.

Et bien, elles ont eu raison ! Le jury a retenues leurs proses qui leur a permis d'accéder à la première place du concours.

Réflexion !

Combien faut-il être pour se trouver ensemble ?
Deux, trois, un groupe, une foule, une multitude ?
Être ensemble suppose une convergence de vues,
de comportements, de sentiments, un mouvement,
en communication avec autrui.
Un lien invisible crée la société.
Une expression "l'union fait la force" est sans
conteste une évidence.
Union dans la perspective d'accomplir un bonheur
dans l'action, un développement pour s'épanouir,
s'orienter vers un aboutissement favorable.

La vie animale ou humaine évolue en fonction des
espèces et l'on y trouve aussi bien le vivre ensemble
que l'individualisme qui détruit le groupe.
Animalement parlant, nous nous étonnons des
myriades d'insectes dévastatrices, du ballet d'étour-
neaux au vol parabolique le soir au crépuscule, les
migrations d'oies ou grues en vue de perpétuer l'es-
pèce, de l'énorme sphère de sardines se regroupant
contre les prédateurs ou du galop éperdu des gnous
dans le Serengeti attaqués par une famille des lions.
Les tendances innées sauvent leur descendance.
La collaboration dans l'adversité a permis à
l'homme d'évoluer, d'aller vers le progrès, de l'avant.

L'architecture, l'art sous toutes les formes, ont
engendré des chefs d'œuvres.
L'ensemble des pyramides d'Egypte ou ailleurs,
l'implantation des églises, des cathédrales ou des
temples magnifiant la créativité dont l'Homme est
capable.
L'art a le pouvoir de dynamiser ce qu'il y a de
meilleur.
Joie d'écouter un orchestre, un chœur, un opéra,
d'assister à un théâtre, de vibrer au spectacle d'un
match où la victoire se partage.

Le sport transcende l'individu, lui permet de se
dépasser et de s'unir aux autres.

Dans les jours qui viennent, nous allons nous
enthousiasmer, nous exciter devant les perfor-
mances des athlètes aux JO.

Dans la "fine équipe" de notre résidence, les petites
actions journalières contribuent à vivre en collec-
tivité, dans le meilleur esprit et marcher à deux ou
trois, et plus rire et plaisanter en prenant soin de
ne pas blesser, jouer, communiquer, évoquer dans
les moments difficiles et se solidariser pour une
action.

Vraiment Oui ! Cela est bon d'être ENSEMBLE

Poésie

Ténacité à s'entraider, à courir, à sauter, pour
atteindre la perfection et le graal
Obstinée à vaincre en vue d'une victoire
Unir dans l'effort collectif de masse de rugby à
sept
Solidarité envers les joueurs paralympiques et
brillants malgré leur handicap
Équilibre dans l'épreuve de gymnastique, barre
parallèle, cheval d'arçon, anneaux
Nationalités qui s'affrontent dans les meilleurs
esprits de compétition et que crée Coubertin
Pierre
Sécurité assurée pour chacun afin de surpasser
Entraide dans la course du passage de relai et de
sports collectifs
Magnifique dans l'effort et au découragement
Bonheur, indicible à recueillir l'or et l'argent
Lien invisible qui unit les athlètes de gagner l'ad-
versité dans la joie
Dans un même élan court vers la victoire

Des dispositions fermes mises en place pour lutter contre les incivilités

Couvre-feu

Devant l'augmentation des actes d'incivilités ces derniers mois dans la commune, le maire, avec l'approbation du conseil municipal et en lien avec la gendarmerie de Meximieux, a pris un arrêté municipal interdisant tout regroupement de jeunes mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal, entre 22 heures et 5 heures du matin.

Ce que dit l'arrêté :

"À compter du 22 octobre 2024, tout regroupement de mineurs non accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal est interdit sur l'ensemble des lieux publics du territoire communal. Cette interdiction s'applique de 22 heures à 5 heures du lundi au dimanche. Elle ne s'applique pas aux manifestations et animations locales autorisées."

Patrouilles de contrôles renforcées

Après plusieurs tentatives de dialogue et d'échanges sociaux, la situation se dégrade davantage. C'est donc contrainte, que la municipalité passe de la prévention à la répression. Depuis le dépôt de cet arrêté, des contrôles de gendarmerie ont régulièrement lieu. Le policier municipal est à présent missionné pour réaliser des patrouilles de surveillance et de contrôle durant la nuit. Accompagné de son chien, il assure la sécurisation des commerces lors de leur fermeture, la surveillance des abords du stade municipal et des infrastructures communales. Il effectue également des contrôles routiers (voitures, scooters, trottinettes électriques). Il est aussi appelé pour des tapages et nuisances sonores.

Déjà, plusieurs amendes ont été délivrées pour non-conformité des trottinettes, une rétention de permis pour conduite sous l'emprise de l'alcool, une rétention du BSR* pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants, constat de multiples infractions comme le non respect de l'arrêté, détention de stupéfiants. Plusieurs dégradations ont également été constatées, dont un flagrant délit de vol de panneau de signalisation. Un contrôle a abouti à la découverte de port prohibé d'armes de catégorie D, sur deux jeunes mineurs.

Plusieurs procédures administratives et judiciaires sont actuellement en cours, suite aux différentes interventions de la gendarmerie et du policier municipal, aux fins de poursuites des auteurs des faits.

Entre excessif et nécessaire

Si certains habitants considèrent ce "couvre-feu" excessif, d'autres le trouvent nécessaire. La majorité des jeunes de la commune, eux-mêmes, reconnaissent que cette petite minorité de délinquants ne devrait plus pouvoir agir sur notre commune. Ce n'est principalement qu'une bande d'une dizaine de jeunes, dont la plupart ne sont pas de Villieu Loyes Mollon.

Un début d'amélioration

Après seulement un peu plus d'un mois, le policier municipal constate déjà un début d'amélioration. Ce dispositif de sécurisation la nuit semble efficace, puisque les faits de délinquance, de nuisances sonores, les dégradations et les incivilités ont diminué depuis sa mise en place.

Espérons donc que ce dispositif permettra de lever cet arrêté, dès que la situation dans la commune sera redevenue plus sereine.

*Brevet de Sécurité Routière délivré dès 14 ans. Permet la conduite de deux roues de 50 cm3 et de voiture sans permis de 50 cm3.

Agenda

- ✓ **Lecture : "Les lumières de Noël"**
mercredi 4 décembre
Salle animation de la bibliothèque
3 à 7 ans - Sur réservation
Bibliothèque - 04 74 61 23 47
- ✓ **Assemblée générale**
vendredi 6 décembre
Auditorium - 19 h 30
Ain s'temps bien-être - 06 60 64 42 54
- ✓ **Repas de Noël**
samedi 7 décembre
Centre Innovance - 12 h
Club des Seniors - 06 32 89 73 88
- ✓ **Fête des lumières**
samedi 7 décembre
Plateau sportif de Villieu - 18 h
Comité des fêtes - 04 74 61 21 63
- ✓ **Vente de sapins et de fromages**
samedi 7 décembre
Place de la mairie
Sou des écoles - 06 86 38 69 28
- ✓ **Soirée disco soupe**
samedi 7 décembre
Place de la mairie
Yakakifé - yakakife@ecomail.fr
- ✓ **Bonnets et pelotes**
samedi 7 décembre
Salle animation de la bibliothèque - 10 h
à partir de 8 ans
Bibliothèque - 04 74 61 23 47
- ✓ **Vente de pains d'épices**
samedi 7 / dimanche 8 décembre
Place Saint-Pierre
Gym volontaire - 06 83 24 44 48
- ✓ **Vente d'huîtres**
dimanche 8 décembre
Place Saint-Pierre
Classes en 5 - 06 82 56 29 23
- ✓ **Vente de bugnes**
dimanche 8 décembre
Place Saint-Pierre
Comité de jumelage - 04 74 61 06 18
- ✓ **Atelier buches de Noël**
mercredi 11 décembre
Résidence "Les Écureuils"
Yakakifé - yakakife@ecomail.fr
- ✓ **Concert de Noël**
Harmonie d'Ambérieu en Bugey
samedi 14 décembre
Centre Innovance
Comité de jumelage - 04 74 61 06 18
- ✓ **Vente de pains d'épices**
samedi 14 / dimanche 15 décembre
Place Saint-Pierre
Gym volontaire - 06 83 24 44 48
- ✓ **Vente de bugnes**
dimanche 15 décembre
Place Saint-Pierre
Classes en 5 - 06 82 56 29 23
- ✓ **Gala de Noël**
dimanche 15 décembre
Centre Innovance
Dance club